

Floirac, les arènes de la mémoire

PATRICE GODIER

En cette fin d'année 2006, à Floirac, banlieue bordelaise située sur la rive droite de la Garonne, tout un pan de la culture taurine disparaît brutalement du paysage local avec la mise aux enchères des arènes de la « plaza de toros », une structure mobile métallique de 7 000 places réservée à la corrida. Le fait, pour banal qu'il puisse paraître, est en réalité loin d'être anecdotique, puisque durant près de 20 ans ces arènes ont été le lieu de rendez-vous de nombreux aficionados tout autant qu'elles furent la marque honnie des opposants à la tauromachie. Par là même, elles constituèrent une source continue de tensions rarement observées à Bordeaux tant les passions furent portées à incandescence comme ce jour de leur ouverture en 1987 où opposants et défenseurs de la corrida venus de toute la France faillirent en venir aux mains, avant d'être opportunément séparés par un cordon de CRS. C'est que Bordeaux a longtemps représenté pour la corrida un symbole fort en étant la manifestation taurine la plus septentrionale d'Europe. Depuis le XVI^e siècle, Bordeaux a vu s'édifier de nombreuses *plazas* dans différents lieux de la ville et de l'agglomération, avant de n'être présentes de nos jours que dans quelques localités du sud girondin. Ce qui fait dire aux tenants de la tauromachie que la corrida s'appuie sur le passé et la tradition pour affirmer sa légitimité, s'opposant fermement à tous ceux qui soulignent surtout la cruauté et « l'absurdité criminelle » d'un tel

spectacle, manifestant en cela des prises de position irréconciliables.

Aujourd'hui, si les bruits de l'affrontement se sont évaporés des mémoires et si les olé ne résonnent plus sur les bords de Garonne, le site n'a pas pour autant délaissé sa vocation de loisir puisqu'il a fait place depuis à une salle de spectacles intitulée Arena, en face de l'actuel pont Simone-Veil. Comme un pied de nez de l'histoire !

Bordeaux, Talence, Le Bouscat, Floirac : un passé de villes taurines

Quand en 1987 la municipalité de Floirac décide d'installer des arènes dans la ville, l'argumentaire présenté à la presse par la municipalité ne manque pas d'étonner. Le maire¹ déclare en effet solennellement que « depuis les temps immémoriaux, il y a deux pratiques humaines incontestables : le jeu de la marelle pour les enfants et la course de *toros* pour les adultes. Nous organisons donc à Floirac quelque chose d'essentiel qui appartient à l'essence même de l'humanité² ». Plus prosaïquement il rappelle dans la foulée qu'il s'agit aussi de renouer avec un certain passé tauromachique qui a toujours fait de la Gironde une terre d'*afición*. Les historiens montrent en effet qu'une proto-tauromachie s'est développée tout au long du Moyen Âge à Bordeaux à travers notamment le lâcher de taureaux dans les rues, ces *encierros*

que l'on pratique encore aujourd'hui du côté de Dax et de Pampelune et dont l'expression locale a donné son nom à la rue de la Course, dans le quartier du Jardin-Public. On retrouve également ces jeux taurins immortalisés par le peintre Goya, lors de son exil à Bordeaux, tels qu'on les pratiquait alors dans des arènes semi-clandestines comme le montre sa toile *Les Taureaux de Bordeaux* peinte en 1825. L'âge d'or de la corrida à Bordeaux va ensuite connaître son acmé dans la première moitié du XX^e siècle, période où des arènes seront construites à Caudéran (près de l'actuelle cité administrative), à Talence (rue du 14 juillet), à Bordeaux (rue de la Benatte) puis au Bouscat. Les affiches de corridas mobilisent alors les aficionados attirés par les plus grands noms de la tauromachie du colombien César Rincón à l'andalou El Cordobés, appelés à fouler le sable de la *plaza de toros*. L'année 1961 marque pourtant la fin des spectacles, date à laquelle un escalier de la plaza bouscataise s'effondre, faisant un mort et dix blessés. Conséquence : les arènes sont détruites en 1970, laissant la place à une résidence justement nommée « Les Arènes », et une sculpture de granite rose de l'artiste israélien Shelomo Selinger (né en 1928) intitulée *La Tauromachie*. Depuis cet événement tragique, la culture taurine semblait donc morte à Bordeaux jusqu'à l'ouverture le 25 octobre 1987 des arènes de Floirac qui correspondent selon le maire autant à la

1 | Jean Darriet (1931-2018), professeur d'université, maire de Floirac de 1980 à 1995.

2 | Journal *Sud Ouest* du 2 septembre 1987





Les arènes de Floirac, un équipement en structure métallique qui pouvait accueillir plus de 7 000 spectateurs. © Jean-François Grousset, archives *Sud Ouest*.

tradition qu'à la présence à Floirac de nombre d'habitants d'origine espagnole, lui donnant cette « imprégnation hispanique » que reflète la corrida. C'est aussi pour l'édile, une chance de sortir de l'anonymat une banlieue qui a subi « tous les mauvais coups de l'ère post-industrielle¹ ». Son vœu sera par la suite largement exaucé.

Quand l'arène devient politique et judiciaire

En effet, la veille du jour J, sur le terrain les esprits s'échauffent. Les opposants à la corrida se mobilisent comme le raconte un témoin floiracais : « La maison du maire est ornée de slogans hostiles. Des activistes pénètrent dans la mairie de Bordeaux, ils inscrivent "Corrida = torture" à la peinture rouge sur une tapisserie des Gobelins du XIX^e. L'intérieur de l'église Notre-Dame à Bordeaux

est couverte de "Non à la corrida"². » Le jour de l'événement, les CRS sont de la partie, arrosés d'encre rouge, ils empêchent néanmoins les participants de se battre. Floirac devient le symbole des manifestations anti-corridas dans le pays, agrégeant tous les courants environnementalistes de l'époque, modérés comme radicaux. Parmi les animateurs, les écologistes Antoine Waechter, futur candidat à la présidence de la République et Michel Duchène qui sera adjoint au maire de Bordeaux quelques années plus tard.

En mai 1989, un incident perturbe à nouveau l'organisation des spectacles de corrida avec l'appel à l'Agence France Presse, quelques jours avant le *paseo*³, d'un groupe d'action anti-corrida qui revendique l'incendie des garages municipaux de Floirac. 450 m²

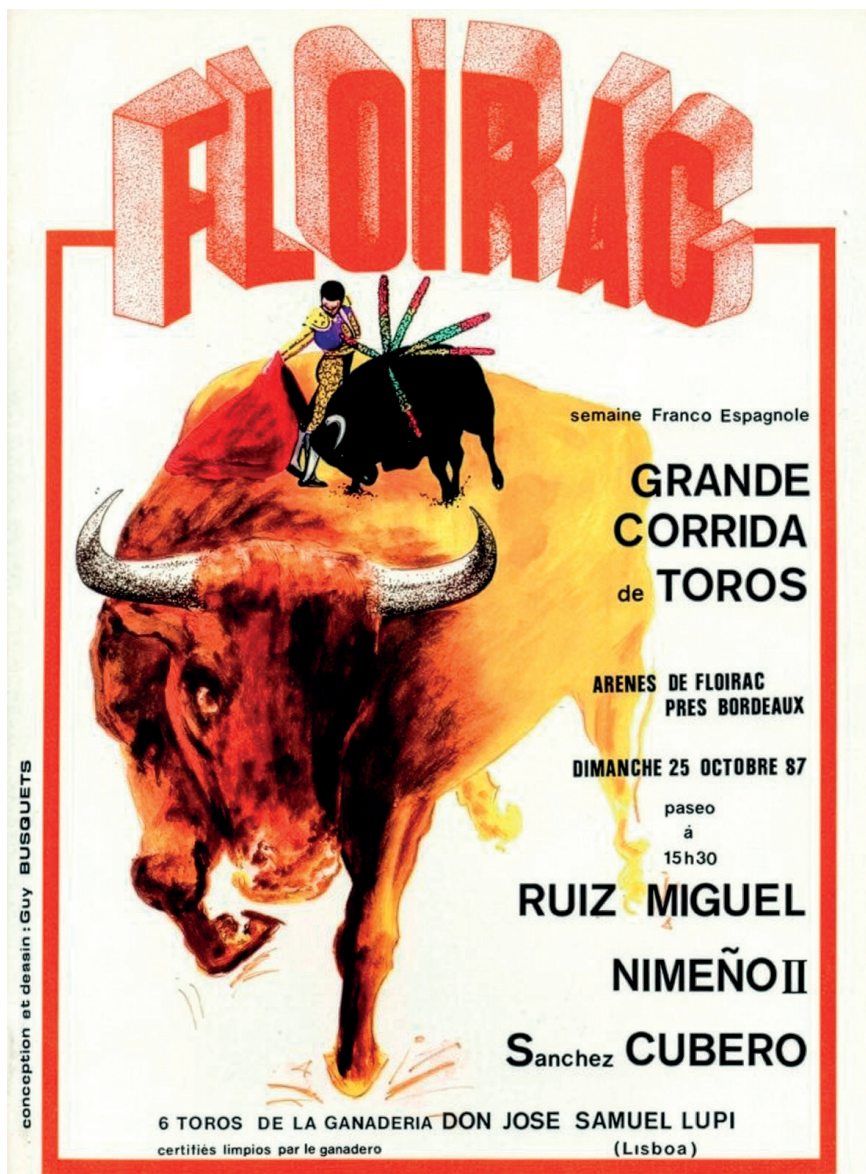
2 | *Ibid.*

3 | Le *paseo* est le défilé des matadors au début de chaque corrida.

de bâtiments sont détruits dans la nuit, trois bus scolaires et un camion-grue partent en fumée. La violence de l'action provoque cependant une scission dans le front anti-corrida – les Verts et la SPA se désolidarisent du groupe. La manifestation prévue devant les arènes fait un flop ; dès lors le mouvement anti-corrida ne retrouvera plus son énergie préalable. La contestation se portera ensuite vers le terrain judiciaire avec la mise en cause en 1991 par la chambre régionale des comptes du montage financier de l'opération, confiée dans un premier temps à une association aux pratiques contestées, obligeant la mairie à mettre en régie directe la gestion des corridas⁴. Déjà la justice avait été sollicitée dans le débat entre pro et anti avant le lancement des arènes de Floirac en 1987, quand le tribunal administratif de Bordeaux avait cassé un arrêté préfectoral

4 | *Le Monde* du 11 décembre 1991.

1 | *Ibid.*



Cette affiche témoigne de l'activité tauromachique qui anima les arènes de Floirac, aujourd'hui disparues du paysage de la métropole bordelaise.

interdisant l'organisation sur l'ensemble du territoire de la Gironde des courses de taureaux avec mise à mort, reconnaissant ainsi de fait la corrida. La cour d'appel de Bordeaux avait par la suite précisé pour sa part le cadre juridique dans un arrêt de 1989, en définissant la notion de « tradition locale ininterrompue » pour justifier la tenue de corridas à Bordeaux et en faisant par là même jurisprudence pour l'ensemble du territoire. En 1997, la cour de cassation rejetait à son tour, suite à l'organisation à Floirac d'une corrida

en mai 1993, le pourvoi intenté par la SPA et la fondation Brigitte Bardot envers le maire poursuivi pour cruauté et sévices graves sur les animaux. Elle soulignait, précisant et appliquant la notion, que « la tradition dont ces spectacles sont l'ultime manifestation n'est point localement tombée en désuétude ; que tout au plus cet événement fortuit a incité les autochtones, amateurs de tauromachie, à fréquenter nombreux les arènes voisines girondines ou landaises, manifestant ainsi la vitalité de leurs habitudes et

de leurs affinités partagées, partie intégrante d'une forme de culture, dont notamment la presse locale, par ses fréquents articles spécialisés, n'a cessé de se faire l'écho¹ ».

Anti et pro-corrida : un clivage ininterrompu

Aujourd'hui, la Gironde compte parmi les départements qui revendiquent toujours cette notion de « tradition locale ininterrompue » pour organiser des corridas, comme par exemple lors des fêtes de la Rosière à La Brède ou pour la *novillada* (course de jeunes taureaux) de Captieux. Il en va, disent ses thuriféraires de l'identité des territoires, de la protection des coutumes et usages locaux comme l'est la chasse par exemple. Toutefois, les lignes de partage persistent dans l'opinion entre pro et anti à l'instar de la discussion à l'assemblée nationale en première lecture d'un projet de loi visant à interdire la corrida, avant d'être finalement retiré par son auteur². Les députés girondins appelés à se prononcer se sont rangés en trois camps : deux dans le camp des abolitionnistes, six dans celui des partisans et trois indécis³. Un passé tauromachique qui reste donc un objet fort de clivage, que ce soit à l'image trans-partisane des parlementaires girondins ou chez cette militante anti-corrida présente lors de l'inauguration du pont Simone-Veil en 2024, désirant afficher son opposition à proximité de ce qui fut autrefois les arènes de Floirac⁴. Un passé qui décidément ne passe pas. —

1 | <https://www.legifrance.gouv.fr/juri/id/JURITEXT000007070563>.

2 | Proposition de loi du député de Paris, Aymeric Caron, militant antispéciste en novembre 2022.

3 | *Sud Ouest* du 24 novembre 2022.

4 | Source : Inauguration du pont Simone-Veil à Bordeaux. No corrida était présente ! in Savoiranimal.com.